



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION MEDIATION ET EDUCATION

Procès-Verbal n° 1
Réunion du 19 09 2025

Animateur : M. Boubakar HAMDANI

Présent(e)s : MM. Didier TCHENQUELA (CD), Hakim SARI, Jérôme COUTARD, Samuel RIJIK

Excusé(e)s : MM, Farid GUERFI (CD) Bernard MEUNIER (CD), Karim MALLEM,

Absents : MM William BONNEFOUS, Youssouph FOFANA.

ROLE ET MISSION DU REFERENT PREVENTION SECURITE

La Commission rappelle que la présence du Référent Prévention Sécurité est indispensable si le match est classé sensible. Pour les autres rencontres, le club ou le responsable sécurité du club choisit le match où il lui semble plus opportun d'être présent. Le Référent Prévention Sécurité a également la possibilité de déléguer sa fonction à d'autres personnes licenciées du club, si dans la même période le dit club organise plusieurs rencontres sur plusieurs sites.

Par ailleurs il est rappelé une nouvelle fois que le Référent prévention sécurité ne peut occuper plusieurs fonctions et doit être exclusivement attitré à sa mission de RPS

En vue des matches aller, la Commission demande aux clubs de transmettre leurs éventuels dossiers de déclaration de match sensible en respectant le délai minimal de 15 jours avant la date du match, et ce afin de pouvoir préparer l'organisation de la rencontre dans des conditions optimales.



- M. Boubakar Hamdani souhaite une bonne rentrée à l'ensemble des commissaires.
- M. Boubakar HAMDANI remet aux commissaires la charte des commissaires réalisée par la CDIF afin d'expliquer le rôle et les missions des commissaires ainsi que celles de la CDPME
- Démission de M. KIAMPOUR Medhi de la CDPME. La CDPME le remercie pour le travail effectué
- Débat entre les membres de la CDPME sur le fonctionnement de la commission.
- M. COUTARD Jérôme souhaite avoir connaissance, bien en amont, des matchs sensibles, même s'il comprend que cela est parfois difficile.
- Date des formation RPS pour la saison 2025/2026 1^{ère} date 27 octobre 2^{ème} date le 24 novembre.
- L'invitation aux clubs sera envoyée la semaine prochaine sous forme de Google Form.
- M. TCHENQUELA Didier présente le module de la future formation et explique le fonctionnement du questionnaire.
- Débat sur la réception de deux clubs : invitations aux villes respectives et aux présidents afin de discuter des problématiques inter-villes.
- Point des matchs des deux premières journées de championnat : deux incidents importants sont à noter. La CDPME attendra les décisions des Commissions avant d'intervenir auprès des clubs concernés.
- Un match sensible repérer qui sera traiter rapidement
- M. TCHENQUELA Didier informe des nouvelles formations : une formation le 26 novembre, organisée avec la SDJES, sur les violences.
- M. Didier TCHENQUELA présente un module envoyé par la Ligue intitulé « Réagir face à un conflit ». L'animation d'une telle formation est compliquée car elle nécessite une réelle compétence de formateur.
- La CDPME réfléchit à la meilleure manière de transmettre cette formation aux RPS.

Retour des commissions discipline Senior :

- Pas de dossier

Retour des commissions discipline Jeune :

- Pas de dossier



Questions diverses :

➤ Pas de questions

Prochaine réunion de la CDPME 13/10/2025 à 18h30 au district

L'animateur de la commission

